

Les Accords Gold Loiselet & Daigremont fêtent leurs 30 ans

La gestion d'immeubles en copropriété est un enjeu majeur pour le mieux-vivre ensemble. Aujourd'hui comme hier, la qualité des prestations, l'écoute client, l'adaptation aux évolutions de la société sont essentielles pour Loiselet & Daigremont. Dans le cadre de sa politique Qualité, le groupe de services immobiliers a créé, dès les années 90, un programme de Gestion Optimale Loiselet & Daigremont (GOLD).

Celui-ci engage les collaborateurs comme les fournisseurs de l'entreprise vers une satisfaction optimale de leurs clients et apporte des services performants dans des domaines aussi étendus que le coût, les garanties associées à la prestation, ou les délais de réalisation. Le système est simple, efficace et totalement gratuit.

Les accords Gold ont été signés dans un esprit de partenariat et de transparence. Aucune contrainte pour les copropriétaires, qui restent entièrement libres de choisir leurs fournisseurs et prestataires de services. Seules les entreprises ont des devoirs. Celles qui n'auront pas signé les accords Gold s'engagent à signer un code de bonne conduite qui rappelle nos valeurs de transparence, de qualité et d'information, essentielles pour une relation pérenne et sereine entre entreprises, copropriétaires et gestionnaire.

Rappel des principes communs en quelques lignes :

- Ils s'appliquent à l'ensemble des agences et filiales de Loiselet & Daigremont, qu'il s'agisse de fournitures ou de travaux.
- La signature de l'accord ne peut, en aucun cas, entraîner une quelconque hausse de prix.
- Les accords plus avantageux pouvant exister dans un immeuble spécifique restent valables.

- L'accord ne peut aller à l'encontre d'une réglementation (DTU, IGH).
- Il met en place des avantages spécifiques avec des garanties.
- Il ne s'applique qu'aux immeubles gérés par Loiselet & Daigremont. Il devient caduc en cas de sortie du portefeuille.

L'ambition du groupe Loiselet & Daigremont est d'offrir à ses clients copropriétaires et à ses clients institutionnels une gestion qualitative et ses services personnalisés. On ne gère plus un immeuble en 2022 comme il y a 30 ans. Mais une chose ne change pas, c'est notre volonté d'assurer une proximité et une efficacité dans la gestion, grâce à une organisation administrative rigoureuse, des outils informatiques et technologiques toujours plus exigeants et une prise en compte des besoins et attentes de chaque client.

L'informatique est désormais un outil essentiel à la gestion des immeubles. Mais il ne s'agit que d'un outil, pas d'une fin en soi. L'essentiel reste la présence de nos collaborateurs, leur écoute, leur savoir-faire, leur réactivité et leur volonté d'apporter à leurs clients la meilleure prestation possible.

Notre enquête de satisfaction annuelle, ouverte à tous les copropriétaires, montre que plus de 80 % d'entre eux portent un jugement positif ou très positif sur l'ensemble de nos prestations.

Contact Presse

Stéphanie Cassan
scassan@virage-s.com
06 11 60 75 68

Contact Communication

Charlotte Metaireau
charlotte.metaireau@l-d.fr
01 41 22 55 90